

Fiche risques financiers fonds d'actions externes - Service: conseil / execution only ad hoc

Vous devez lire cette fiche d'information ex ante avant de passer toute commande dans ce type d'instrument financier. Dierickx Leys Private Bank suppose que vous avez au moins une connaissance de base de la nature, des caractéristiques de risque et de la structure des coûts après avoir consulté cette fiche. Cela signifie que vous savez comment fonctionne ce type d'instrument et quels sont les résultats probables. Cela concerne le profil risque / rendement, la liquidité et la constitution structurelle de l'instrument ainsi que l'impact des coûts et des impôts sur le rendement. Pour plus d'informations, vous pouvez toujours contacter notre service commercial au numéro +32 3 241 09 99.

I. I. Impact des coûts et des taxes sur un investissement dans ce type d'instrument

Scénario et hypothèses

Ci-dessous, un aperçu établi sur la base d'une hypothèse indiquant les coûts et les taxes impliqués dans l'achat et la vente d'un investissement dans cet instrument ainsi que les coûts et taxes liés au maintien provisoire de cet instrument. Il s'agit d'une vue d'ensemble de tous les coûts et taxes liés à l'instrument lui-même et aux services qui l'entourent, ainsi que de l'impact de ceux-ci sur le rendement de cet investissement.

Les coûts et taxes en vigueur au moment de l'établissement de cette fiche au sein de notre banque sont supposés être un indicateur des coûts et taxes futurs à la lumière du présent cas de figure. Cependant, les coûts et taxes peuvent changer à l'avenir. Une augmentation ou une diminution de ceux-ci pourrait avoir un impact négatif ou positif sur le rendement potentiel.

Vous trouverez toujours un aperçu des taux applicables sur www.dierickxleys.be dans la rubrique Informations client. Veuillez également vous reporter aux 'informations clés pour l'investisseur' (KID/ KIID) de l'OPC spécifique que vous souhaitez acheter.

Les taxes mentionnées dans ce cas de figure s'appliquent à un client modal qui est assujéti à l'impôt en Belgique. La plupart des taxes dépendent des circonstances individuelles de l'investisseur (pays de résidence, résidence fiscale, exonérations fiscales possibles, caractéristiques des actifs ...). Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à notre département fiscal-légal.

D'autres coûts s'appliquent aux fonds gérés par DIERICKX LEYS PRIVATE BANK. Consultez à ce sujet les fiches risques financiers spécifiques.

Supposons qu'un investisseur, résidant en Belgique, investisse le 2 janvier de l'année 1 dans un compartiment d'actions capitalisables d'un fonds d'investissement de type ICB (voir plus loin). Il investit dans ce fonds d'investissement pour une valeur de 5000 euros hors frais. Après 5 ans, il se retire, plus précisément le 31 décembre de l'année 5. Supposons que le rendement de cette période ait évolué de manière identique au rendement de l'indice *Stoxx Europe 600* au cours de la période 2013-2017. Veuillez noter : les rendements historiques ne garantissent pas les rendements futurs. Le rendement réel d'un investissement en actions qui sera réalisé dans les cinq ans, peut être supérieur ou inférieur à celui réalisé dans le passé, en fonction de l'évolution du cours de l'action et des dividendes.

Aperçu des coûts et des taxes

1) Au moment de l'achat

Catégories des coûts et taxes	Pourcentage	Montant
Lié au produit: Coût d'entrée (1%) + coût correspondant, coûts fixe (€50), Taxe boursière (0%)	1,96%	€ 100,00
Lié au service	0	0
Total	1,96%	€ 100,00

2) Pendant la durée de l'investissement

Catégories des coûts et taxes	Pourcentage par année	Montant moyen par année
Lié au produit: on going costs*	1,80%	€ 116,70
Lié au service	0	€ 0
Total	0	0
<i>Incitations**</i>	0,5%	€ 32,42

(*) Coûts et taxes intrinsèques moyens en 2017, pour gestion, conservation, transactions, incitations et autres coûts supportés par les fonds d'actions sur notre list, qui sont déduits de la valeur d'inventaire quotidienne.

(**) Tarif moyen en vigueur des compensations que notre banque reçoit des gestionnaires de fonds externes pour la distribution et le suivi.

3) Au moment de la vente

Catégories des coûts et taxes	Pourcentage	Montant
Lié au produit: Taxe boursière (1,32%), Précompte mobilier (0%)	2,98%	€ 225,47
Lié au service	0%	€ 0
Total	2,98%	€ 225,47

Impact des coûts et des taxes sur le rendement potentiel

Le tableau ci-dessous montre l'impact des coûts et taxes précités sur le rendement de cet investissement fictif. Le tableau de gauche montre le cas de figure où le rendement est soumis aux coûts et taxes selon le cas de figure susmentionné et le tableau de droite indique le rendement dans un cas de figure où aucuns frais et taxes ne seraient déduits.

Durée	Rendement après coûts et charges	Évolution de l'investissement après coûts et charges	Rendement avant coûts et charges	Évolution de l'investissement avant coûts et charges
Année 1	17,39%	€ 5.986,84	21,54%	€ 6.198,38
Année 2	6,07%	€ 6.350,51	7,87%	€ 6.686,47
Année 3	8,31%	€ 6.877,97	10,11%	€ 7.362,19
Année 4	0,63%	€ 6.921,06	2,43%	€ 7.540,83
Année 5	6,02%	€ 7.337,79	11,08%	€ 8.376,28

Les cas de figure susmentionnés ont été appliqués au mieux sur la base des caractéristiques les plus communes ou moyennes des transactions et des portefeuilles des clients non professionnels de notre banque qui ont déjà eu lieu. Une estimation spécifique peut être faite sur demande en fonction de chaque situation concrète.

II Caractéristiques et risques liés aux actions (produits)

Un fonds d'investissement ou organisme de placement collectif (OPC) est une société ou une coentreprise organisée qui regroupe l'argent d'un certain nombre d'investisseurs dans le but de l'investir dans divers fonds selon le principe de la répartition des risques, et de partager ses actionnaires ou participants dans les résultats obtenus lors de la gestion des fonds.

Types

Qualification juridique: un OPC peut être formé en Belgique en termes de forme en vertu d'une convention - dans ce cas, nous parlons d'**un fonds commun de placement** (en abrégé: FCP) - ou par des statuts - auquel cas nous parlons d'une **société d'investissement**.

Les deux principales différences entre les deux formes sont les suivantes:

- Un fonds commun de placement est établi en copropriété, et ne dispose donc pas de personnalité juridique. Une société d'investissement est, par contre, dotée de la personnalité juridique.
- Les actions que l'on détient d'un fonds commun de placement sont désignées par le terme 'parts'. Celles d'une société d'investissement sont indiquées par le terme 'actions'.

Qualification supplémentaire:

- L'OPC avec un nombre **variable** de parts (dénommé OPC ouvert ou *open ended*). Ce type d'OPC peut augmenter son capital en émettant de nouvelles actions et peut réduire son capital par le rachat d'actions existantes. Par conséquent, il n'est **pas obligatoire** que ce type d'OPC soit **coté en bourse** (mais c'est possible). Cela comprend le Bevek belge et la Sicav luxembourgeoise;
- L'OPC avec un nombre **fixe** d'actions (dénommé OPC fermé ou *closed ended*). Ce type d'OPC doit être **coté en bourse** afin que le cours des actions puisse être déterminé par l'offre et la demande. Cela comprend le Bevak belge et la Sicaf luxembourgeoise;

Un type particulier d'OPC est le « privak » (et le prifonds) qui ne peut investir que dans des sociétés non cotées et des sociétés en croissance. Les sociétés immobilières réglementées (SIR) sont des fonds fermés qui n'investissent que dans l'immobilier. Consulter la fiche risques financiers

Typologie

Il existe plusieurs centaines de fonds émis par des banques belges. Certains fonds investissent exclusivement en actions ou en obligations ou en produits à court terme. Les 'fonds mixtes' répartissent leurs actifs de manière plus égale entre actions, obligations et autres instruments financiers. Les fonds régionaux se limitent aux actions ou autres instruments d'une ou de plusieurs régions. La variation des stratégies d'investissement est presque illimitée.

Le résultat d'un fonds dépend du choix que les gestionnaires font dans la gamme des instruments d'investissement. Les fonds les plus performants se voient décerner des étoiles de 1 à 5 par une agence d'évaluation internationale (Morningstar).

Une valeur ajoutée importante des investissements à travers les fonds est la répartition du risque. Toutefois, si le portefeuille d'un fonds est trop fragmenté, par exemple sur des centaines de titres différents, cela ne profite pas à la transparence et à la crédibilité.

Pour appréhender le mieux possible un fonds, l'investisseur peut étudier le prospectus et les rapports semestriels. Pour chaque entrée, les 'informations clés pour l'investisseur' (DIC ou KID) doivent être consultées.

Avantages

Les détenteurs de parts reçoivent une partie du revenu du fonds. Grâce à la diversification au niveau des investissements sous-jacents réalisés par le fonds, la possibilité de gain peut être augmentée ou tout au moins le risque de pertes peut être réduit.

En principe, le fonds peut tirer avantage de conditions plus favorables (notamment en termes de coûts) pour ses investissements que celles dont un investisseur bénéficierait dans le cas où il investirait directement dans les mêmes produits.

Risques

Risque de gestion

Étant donné que le rendement des placements d'un fonds d'investissement dépend, entre autres, de la capacité des gestionnaires et de la solidité de leurs décisions, des évaluations incorrectes dans la gestion d'un fonds peuvent entraîner une perte ou une dépréciation.

Risque de forte baisse des cours des actions

Les fonds d'investissement sont exposés au risque de baisse des cours, vu que ces baisses reflètent les réductions de valeur des titres ou des devises qui constituent l'actif du fonds dans des conditions par ailleurs stables. En théorie, à mesure que les investissements sont plus diversifiés, le risque de pertes devrait diminuer. D'autre part, les risques augmentent avec des investissements plus spécialisés et moins diversifiés du fonds. Par conséquent, il convient de prêter attention aux risques généraux et spécifiques associés aux instruments financiers et aux devises du fonds.